

République Française Département du Gard – Commune de Montfaucon

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 juillet 2017 - N°10

L'an deux mil dix-sept, le 14 juillet 2017 à 10 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur olivier ROBELET

<u>Étaient présents</u>: SOURET Lisiane, MOUTURAT Nicolas, TAFANI Gisèle, MICALLEF Florian, CROUZET Patrick, BRES Jean-Marc, BRESSY Armelle, DUCARRE Céline, MARTIN Julie, LANGLADE Max, MOUTAFIS Eric, THEOBALD Catherine.

Absent excusé:

Mme BALAZUT Doriane (procuration à M.MOUTURAT Nicolas)

M.DUPEYRE Jean-Christophe (procuration à M.ROBELET Olivier)

Le secrétaire de séance était Mme BRESSY Armelle.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal, il a abordé les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation.

Il est proposé de rajouter le point d'urgence suivant : Modé de gestion eau et assainissement au Grand Avignon

- 1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil : modifier le vote du point 7 : 3 abstentions Voté à l'unanimité
- 2- PPRi: retrait de la délibération 36/2017 Il convient d'annuler la délibération 36/2017 du 23 mai 2017 et de donner un avis défavorable au projet PPRi présenté par la DDTM du Gard Voté à la majorité absolue (12 pour 3 contre).
- 3- Mode de gestion eau et assainissement au Grand Avignon A l'ordre du jour du conseil communautaire du Grand Avignon du lundi 17 juillet, il est question du choix du mode de gestion de l'eau et de l'assainissement de la ville d'Avignon et de la commune de Montfaucon. Ce mode de gestion deviendrait une DSP au 1^{er} janvier 2019. Il est proposé de demander au Grand Avignon de retirer de l'ordre du jour ce point. Voté à la majorité absolue (14 pour, 1 abstention))

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

La secrétaire de séance, Madame BRESSY Armelle DE MODE AND SECOND SECO

Monsieur le Maire, ROBELET Olivier